

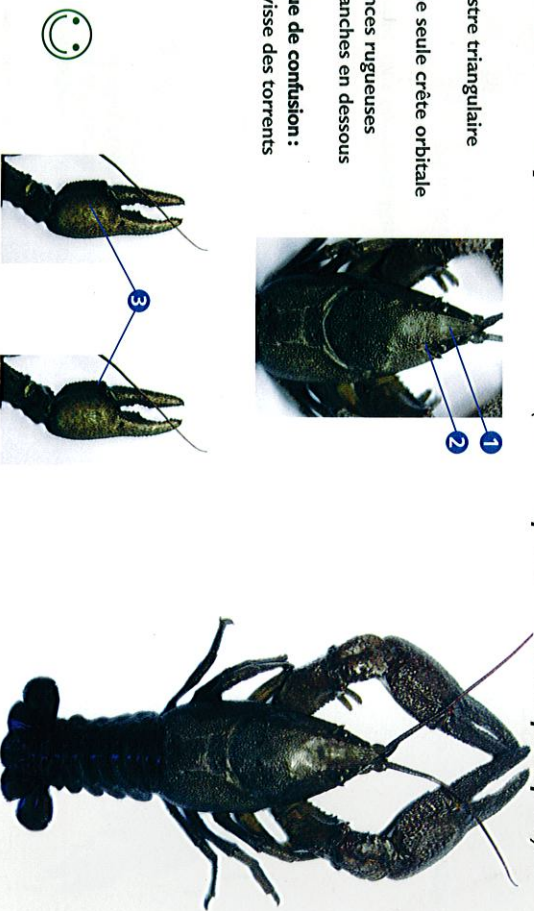
Les écrevisses en France

Espèces autochtones

Écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*)

- 1- rostre triangulaire
- 2- une seule crête orbitale
- 3- pinces rugueuses et blanches en dessous

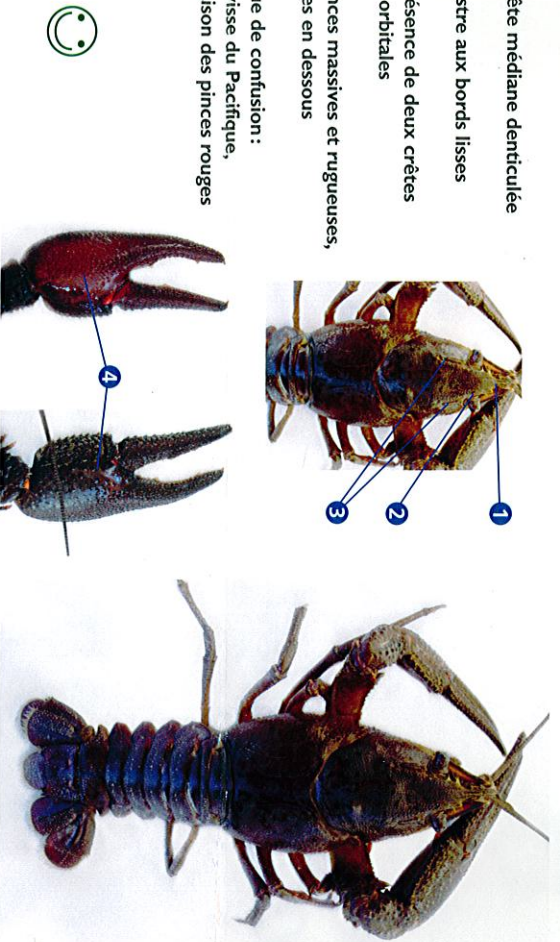
Risque de confusion :
écrevisse des torrents



Écrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*)

- 1- crête médiane denticulée
- 2- rostre aux bords lisses
- 3- présence de deux crêtes post-orbitales
- 4- pinces massives et rugueuses, rouges en dessous

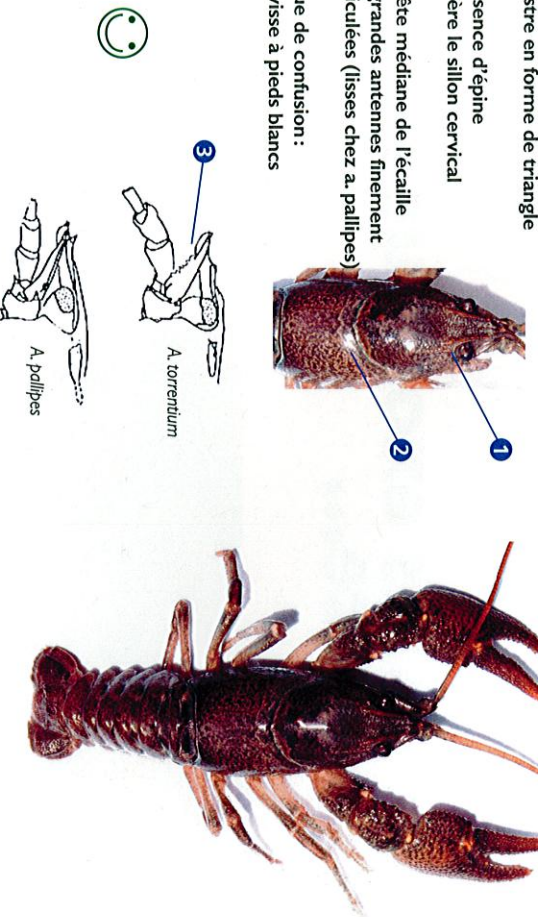
Risque de confusion :
écrevisse du Pacifique,
en raison des pinces rouges



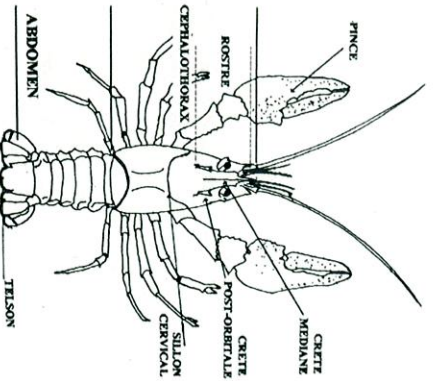
Écrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*)

- 1- rostre en forme de triangle
- 2- absence d'épine derrière le sillon cervical
- 3- crête médiane de l'écaille des grandes antennes finement denticulée (lisses chez A. pallipes)

Risque de confusion :
écrevisse à pieds blancs



Vue générale :

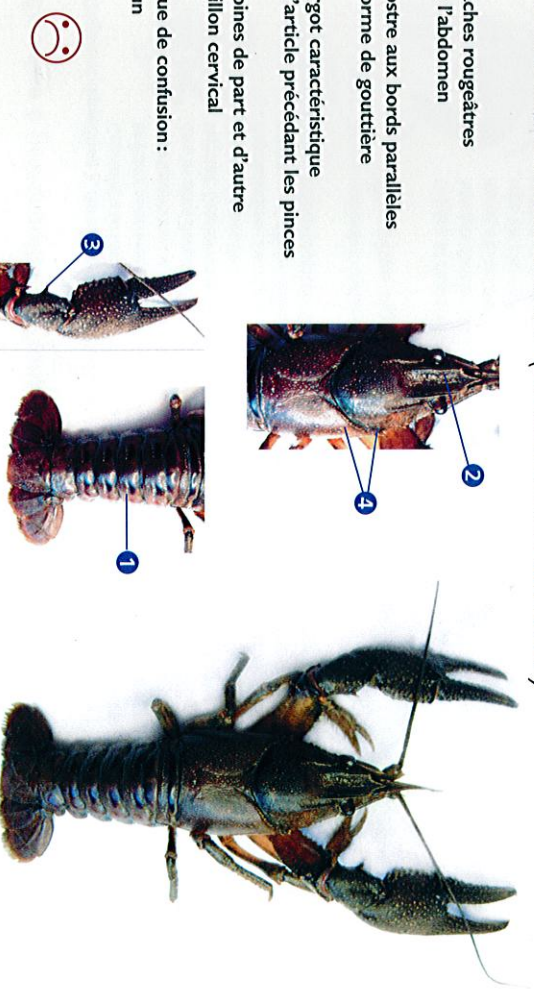


Espèces introduites

Écrevisse américaine (*Orconectes limosus*)

- 1- taches rougeâtres sous l'abdomen
- 2- rostre aux bords parallèles en forme de gouttière
- 3- ergot caractéristique sur l'article précédant les pinces
- 4- épines de part et d'autre du sillon cervical

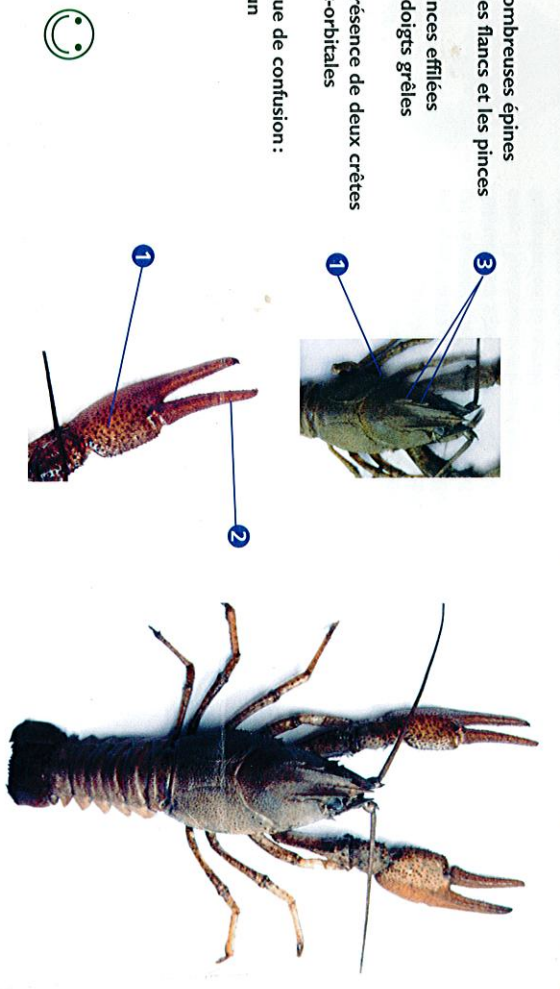
Risque de confusion :
aucun



Écrevisse à pattes grêles ou « turque » (*Astacus leptodactylus*)

- 1- nombreuses épines sur les flancs et les pinces
- 2- pinces effilées aux doigts grêles
- 3- présence de deux crêtes post-orbitales

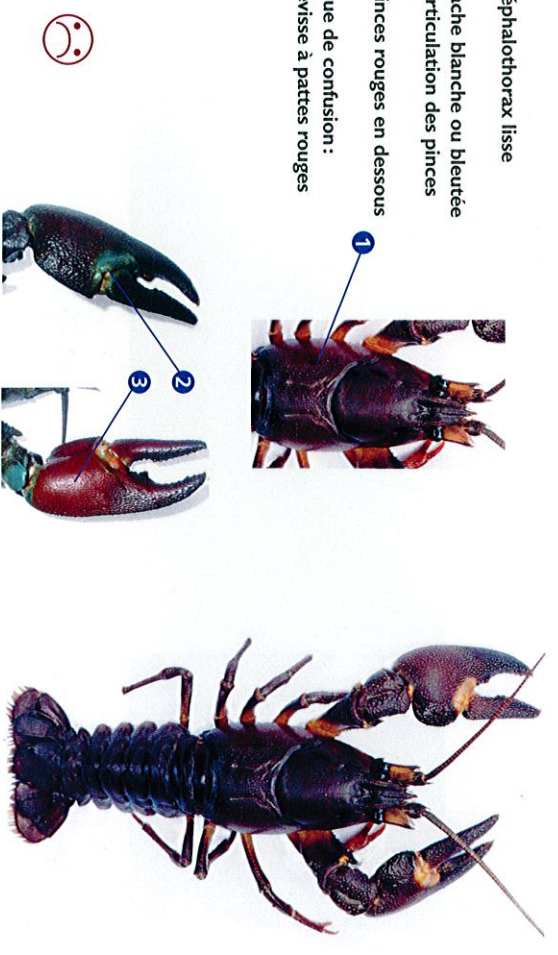
Risque de confusion :
aucun



Écrevisse signal ou « du Pacifique » (*Pascifastacus leniusculus*)

- 1- céphalothorax lisse
- 2- tache blanche ou bleutée à l'articulation des pinces
- 3- pinces rouges en dessous

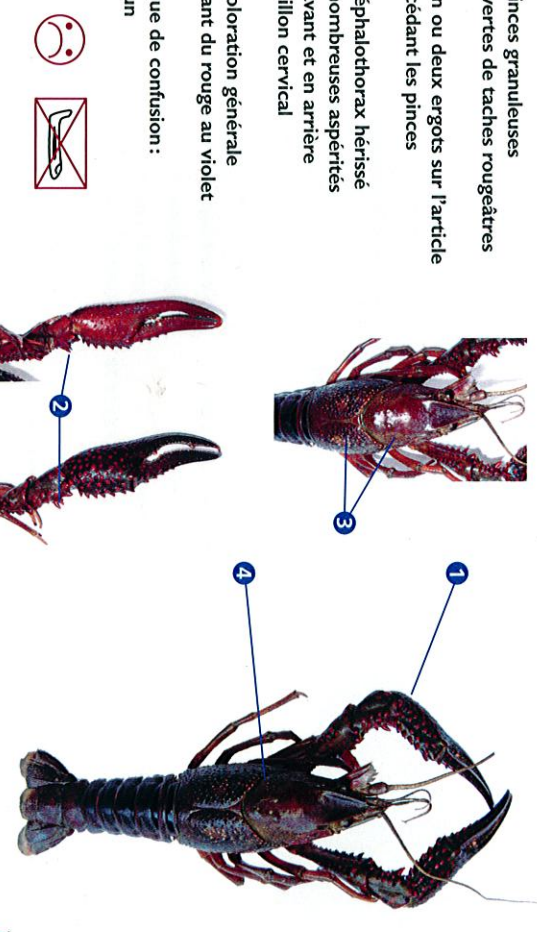
Risque de confusion :
écrevisse à pattes rouges



Écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*)

- 1- pinces granuleuses couvertes de taches rougeâtres
- 2- un ou deux ergots sur l'article précédant les pinces
- 3- céphalothorax hérissé de nombreuses aspérités en avant et en arrière du sillon cervical
- 4- coloration générale variant du rouge au violet

Risque de confusion :
aucun



Légende :



Transport et introduction autorisés

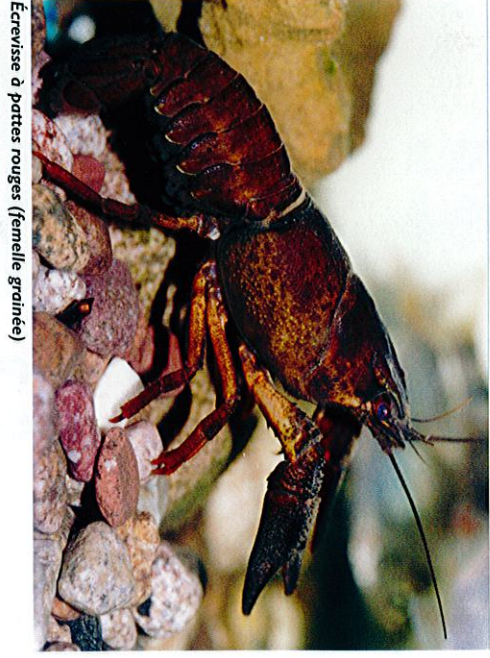


Transport à l'état vivant et introduction interdits



Importation, commercialisation et transport à l'état vivant interdits

Conception : Délégation régionale CSP, Marc COLLAS - Brigade départementale, Renaud MILLARD - FMAAPPMA 88, Christophe HAZEMANN - Photos: Marc COLLAS (tous droits réservés)



Ecrevisse à pattes rouges (femelle grainée)

Tout au long du XX^e siècle, les écrevisses européennes ont eu à faire face à différents agresseurs. C'est d'abord la peste de l'écrevisse, pathologie apportée des États-Unis suite à l'introduction d'écrevisses américaines qui a décimé les populations à travers toute l'Europe. L'apparition de cette maladie a encouragé l'introduction d'espèces exotiques résistantes à la peste et destinées à compenser la disparition des écrevisses européennes. Trois espèces originaires d'Amérique ont donc été introduites à différentes périodes. Plus

fécondes plus agressives, elles se comportent en vecteurs potentiels de la peste et éliminent les espèces autochtones des biotopes dans lesquels elles pénètrent. Aujourd'hui, la situation de la "pattes rouges", de la "pieds blancs" et de l'écrevisse des torrents peut être qualifiée de critique. Ces espèces protégées sont d'ailleurs considérées "vulnérables" selon les critères établis par l'Union Internationale de Conservation de la Nature (IUCN). Si aucune mesure n'est prise, la disparition des écrevisses indigènes est probable à plus ou moins long terme.

Cette plaquette est destinée à tous les utilisateurs et gestionnaires des milieux aquatiques. Elle doit permettre de différencier les écrevisses et d'informer le public sur les risques écologiques liés à l'introduction des espèces exotiques.

Écrevisses exotiques : la menace...

Les écrevisses en France

Espèces autochtones

Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*)



Présence
Absence



Origine et répartition : Cette espèce d'Europe occidentale est à l'origine, l'espèce la plus répandue en France puisque son aire de répartition couvre la quasi-totalité du territoire national. Décimée par la peste de l'écrevisse, elle est aujourd'hui fortement concurrencée par l'écrevisse du Pacifique. Ses populations sont isolées sur les rives de bassin où des cas de peste et de mortalités massives sont encore observées.

Habitat : Ruisseaux de la zone à truite aux eaux de bonne qualité, fraîches et bien oxygénées.

Reproduction : Les femelles sont matures à partir de leur 3^e ou 4^e année, la reproduction débute en octobre et les larves sont libérées en juin-juillet. Chaque femelle porte environ 80 à 120 œufs pendant une période de 6 à 7 mois.

Statut : "Espèce protégée" (Arrêté du 21 juillet 1983) - Vulnérable (IUCN)

Ecrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*)



Présence
Absence



Origine et répartition : Cette espèce d'Europe centrale est représentée dans le nord-est de la France à la limite occidentale de son aire de répartition. Décimée par la peste de l'écrevisse dans toute l'Europe, l'espèce subsiste grâce aux efforts de repeuplements, essentiellement dans des plans d'eau, où pour certains, elle fait l'objet d'essais d'élevage extensifs.

Habitat : Cette espèce affectionne les eaux de bonne qualité des rivières calmes et des plans d'eau.

Reproduction : La maturité est généralement atteinte à l'âge de 2 à 4 ans. La reproduction a lieu en automne (octobre-novembre), la femelle porte 100 à 150 œufs dont l'incubation va durer 6 à 7 mois avant l'éclosion des larves (juin-juillet).

Statut : "Espèce protégée" (Arrêté du 21 juillet 1983) - Vulnérable (IUCN)

Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*)



Présence
Absence



Origine et répartition : L'écrevisse des torrents atteint en France la limite occidentale de son aire de répartition située en Europe centrale. Le bassin de la Moselle constituerait la limite ouest de distribution de cette espèce qui est uniquement observée dans les départements de la Moselle et du Bas-Rhin. Elle doit être considérée comme très rare.

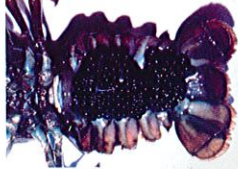
Habitat : Ruisseaux de la zone à truite aux eaux de bonne qualité, fraîches et bien oxygénées.

Reproduction : Chez cette écrevisse de petite taille (rarement supérieure à 10 cm) la reproduction débute en octobre-novembre, la femelle porte les œufs (60 à 120) pendant 6 à 7 mois. Les larves éclosent en mai-juin. Les femelles sont matures à 5 cm.

Statut : "Espèce protégée" (Arrêté du 21 juillet 1983, modifié par arrêté du 18 janvier 2000) Vulnérable (IUCN)



Ecrevisse femelle



femelle grainée

Mâle ou femelle ?

◇ Pour toutes les espèces, le mâle se distingue de la femelle par la présence de deux paires de pléopodes transformés en baguettes copulatrices et placés sous l'abdomen.

◇ La femelle est dite grainée lorsqu'elle porte des œufs sous l'abdomen.

Présentation des espèces

Ecrevisse américaine (*Orconectes limosus*)



Présence
Absence



Origine et répartition : Originaires de la côte Est des États-Unis, l'écrevisse américaine est une espèce introduite à la fin du XIX^e siècle en Europe. Elle apparaît d'abord en Allemagne vers 1890, puis rejoint le centre de la France en 1911. Elle colonise ensuite le réseau hydrographique français (migration naturelle et grâce à l'homme). Elle est aujourd'hui la plus répandue en France.

Habitat : Cette espèce s'accommode d'eau de qualité médiocre. Elle affectionne les milieux calmes à fond limoneux et le cours lent des grandes rivières et fleuves, riches en végétation.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte au cours de la deuxième année. Sa phase de reproduction est plus courte que pour les espèces indigènes puisque l'accouplement a lieu au printemps et l'éclosion des œufs (100 à 200) en mai-juin.

Statut : "Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques" (article R-232-3 du Code de l'Environnement).

Ecrevisse à pattes grêles ou "turque" (*Astacus leptodactylus*)



Présence
Absence



Origine et répartition : Cette espèce originaria de l'Europe orientale (bassin du Danube, mer Noire, mer Caspienne) a vu son aire de répartition s'étendre vers le sud et l'ouest de l'Europe. Son introduction en France semble remonter aux années soixante; actuellement elle est signalée dans de nombreux départements mais sa répartition reste morcelée en raison de son rattachement aux introductions dans les plans d'eau où elle fait l'objet d'élevages extensifs.

Habitat : L'espèce habite de préférence les eaux calmes aux fonds sablo-vaseux et peut supporter des températures élevées. Elle s'acclimata parfaitement en étangs.

Reproduction : L'accouplement a lieu en décembre-janvier et l'éclosion des œufs en juin-juillet suivant les conditions. La maturité sexuelle est généralement atteinte au cours de la deuxième ou troisième année. Les femelles portent entre 200 et 400 œufs. Possibilité d'hybridation avec l'écrevisse à pattes rouges.

Statut : "Espèce représentée" (Arrêté du 17 décembre 1985).

Ecrevisse signal ou "du Pacifique" (*Pacifastacus leniusculus*)



Présence
Absence



Origine et répartition : Cette écrevisse est originaire de la côte ouest des États-Unis. D'abord introduite dans les années soixante en Suède pour pallier à la disparition des écrevisses à pattes rouges, elle arrive en France au cours des années soixante-dix où par l'intermédiaire d'essais d'élevage, elle s'échappe et colonise de nombreux milieux naturels.

Habitat : L'espèce est rencontrée aussi bien sur les ruisseaux rapides et bien oxygénés de la zone à truite que dans des lacs, étangs aux eaux de bonne qualité. Elle concurrence fortement l'écrevisse à pieds blancs.

Reproduction : Comme pour les autres Astacidae, la reproduction débute en automne (octobre-novembre), la femelle porte de 100 à 250 œufs et libère les larves en mai-juin.

Statut : "Espèce représentée" (Arrêté du 17 décembre 1985) et "Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques" (article R-232-3 du Code de l'Environnement).

Ecrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*)



Présence
Absence

Origine et répartition : Originaires du Sud-Est des États-Unis, l'espèce est introduite en 1930 au Japon puis dans des différents pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Elle rejoint ensuite le continent africain, d'abord le Kenya (1966 à 1970), puis l'Ouganda et le Soudan. L'espèce arrive en Europe, d'abord en Espagne vers 1973, puis en France à partir de 1976.

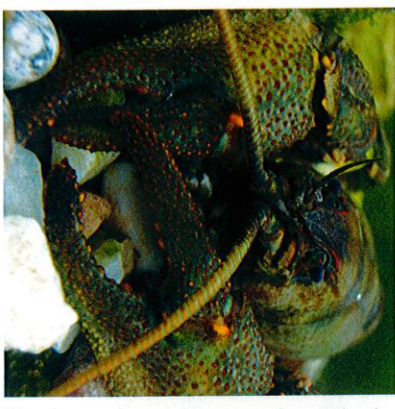
Habitat : L'habitat naturel de cette écrevisse est le marécage. Elle s'adapte parfaitement dans tous les plans d'eau où elle creuse de profonds terriers dans les digues et les berges. Elle est capable de résister à des conditions extrêmes (marque d'eau, carence en oxygène).

Reproduction : Cette espèce à croissance rapide est mature dès la première année. Les femelles portent en moyenne 500 œufs et peuvent se reproduire plusieurs fois dans l'année.

Statut : "Espèce non représentée" (Arrêté du 17 décembre 1985). "Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques" (article R-232-3 du Code de l'Environnement). Importation, transport et commercialisation de spécimens vivants interdits (Arrêté du 21 juillet 1985).

La peste de l'écrevisse ou *Aphanomycose* est la pathologie la plus redoutable pour les écrevisses européennes. L'agent pathogène, un champignon nommé *Aphanomyces astaci*, a été introduit en Europe en 1860 depuis le continent américain. La maladie a décimé une grande partie des peuplements astaciocoles indigènes. L'épidémie sévit en premier lieu en Italie puis, à partir de 1876, elle ravage l'est de la France puis l'ensemble du territoire, avant de poursuivre sa route se propageant vers l'Est, à travers les Balkans, la Pologne, jusqu'en Russie en 1900. Partout, les mortalités sont massives et rapides. Des extensions plus récentes lui ont permis de contaminer l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Norvège et la Turquie au cours des années quatre-vingts. Aujourd'hui, la peste apparaît sporadiquement dans de nombreuses régions. Les espèces américaines y sont peu sensibles. Grâce à leur résistance, elles représentent un danger potentiel dans la mesure où elles peuvent véhiculer (porteurs saines) et transmettre les spores du champignon aux populations indigènes.

Agir pour la protection des écrevisses autochtones !



Ecrevisse mâle des torrents

- Toujours identifier ou faire identifier les écrevisses
- Vérifier l'absence d'écrevisse lors des opérations de repeuplement (alevinages)
- Ne pas introduire en milieu naturel des écrevisses achetées vivantes en grande surface (poissonnerie, aquariophilie)
- Ne pas colporter et introduire des écrevisses récupérées lors d'une vidange d'étang
- Ne pas utiliser des écrevisses vivantes comme leurre pour la pêche
- Protéger leur habitat

Ecrevisse mâle des torrents

• Fédération des AAPPMA des Vosges,
31 rue de l'Estrey - 88440
NOMEXY - tel : 03 29 31 18 89

• Conseil Supérieur de la Pêche, Délégation Régionale,
23 Rue des Garennes,
57155 MARLY - tel : 03 87 62 38 78

• Conseil Supérieur de la Pêche, Brigade départementale des Vosges, 31 rue de l'Estrey - 88440
NOMEXY - tel : 03 29 66 84 63



Sources réglementaires : Code de l'Environnement, arrêtés du 21 juillet 1983, du 17 décembre 1985 et du 18 janvier 2000

